





visé par l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles. Les candidats cités aux 3° et 4° doivent respectivement justifier d'une expérience professionnelle de deux ans et de quatre ans réalisés dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire. Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré. Cette attestation est délivrée, à la demande du candidat, par un organisme habilité à cet effet.

### **Modalités d'organisation**

Les stagiaires concernés par une entrée en formation par blocs séparés sont intégrés aux stagiaires qui effectuent un parcours CAFERUIS complet. Nous consulter pour la programmation.

### **Financement du projet**

Plusieurs modalités de financement sont possibles : CPF du candidat, auto-financement, financement par l'employeur, OPCO.

### **Contacts ETSUP**

Pour toute demande d'information, merci de contacter M. Julien TESSIER, responsable de la formation : [julien.tessier@etsup.com](mailto:julien.tessier@etsup.com) / 06.63.72.27.53